

dont le poids s'élève jusqu'à 396 livres. Pour manœuvrer ces outils et attaquer avec eux des masses très résistantes, il faut des installations très étudiées et un personnel expérimenté. On se sert de pontons ou radeaux sur lesquels sont établis les guides des barres à mines, la chaudière et les divers accessoires. Le ponton est remorqué jusqu'à la place où le travail doit se faire, il est amarré par des moyens convenables qui varient suivant la nécessité d'obéir aux marées ou de résister aux courants.

On exécute en ce moment des travaux de ce genre à Renfrew, près de Glasgow, pour l'enlèvement de rochers dans la Clyde, de manière à augmenter la profondeur d'eau. Il s'agit de forer un très grand nombre de trous de 7 pieds 10 pouces de profondeur moyenne. Par endroits, le lit est disposé de telle sorte qu'il faut enlever une hauteur de 9 pieds 9 pouces, ce qui conduit à percer les trous à une profondeur de 32 pieds 9 pouces sous l'eau. On emploie deux pontons dont chacun porte huit perforatrices Ingersoll-Rand. Chaque foret a 4.68 pouces de diamètre et une course de 7.8 pouces. Ces outils sont aussi simples que possible, robustes et durables; ils peuvent travailler plusieurs mois dans des conditions très défavorables, et sans avoir besoin de plus qu'une surveillance ordinaire.

Chaque ponton porte deux chaudières marines, une à chaque extrémité, qui fournit la vapeur, à 55 livres de pression, aux perforatrices, au moyen de tuyaux flexibles munis de soupapes d'arrêt nécessaires. La position en hauteur des perforatrices se règle par de petits treuils à bras. Les perforatrices sont maintenues par des guides suspendus par des câbles métalliques à une charpente; ces câbles passent sur des poulies en haut et en bas, et les treuils agissent sur eux. La manivelle des treuils et les soupapes d'arrêt de la vapeur arrivant aux perforatrices sont voisines les unes des autres, de sorte qu'un seul homme peut manœuvrer les deux organes.

On emploie des tubes en longueur de 4 pieds vissés les uns au bout des autres, de manière à faire la longueur nécessaire; ces tubes sont enfoncés dans la vase qui recouvre le rocher, et servent à empêcher cette vase et les matières étrangères de s'introduire dans les trous en forage. Le foret agit dans l'intérieur du tube correspondant. On opère tout à fait comme à terre. On fore à la profondeur maxima que peut donner la barre, on enlève alors les outils et on charge le trou avec un explosif introduit par le tube dont il a été question; on retire alors ce tube et on met le conducteur communiquant avec la batterie d'inflammation. L'explosion se

ASSURANCE Contre les Voleurs, Bris de Glaces.

Commercial Burglary and Plate Glass Insurance Company

Bâtisse New York Life, Phone, Main 2367
ISIDORE CREPEAU, Gerant.

Les personnes répondant aux annonceurs voudront bien mentionner qu'elles ont vu leur annonce dans "LE PRIX COURANT."

P. A. GAGNON

EXPERT COMPTABLE ET AUDITEUR
Membre de l'Association des Comptables

Chambres 10 et 11, Edifice Alliance
107 rue St-Jacques, - - - MONTREAL.
Bell Main 4912

GEORGE PARÉ

Comptabilité et Auditioñ
Administration de Successions

99 rue St-Jacques, MONTREAL.
Téléphone Main 2619

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une Idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marlon & Marlon, Ingénieurs-Consells.
Bureaux: { Edifice New York Life, Montréal,
et 907 G Street, Washington, D. C.

Téléphone Est 2358

J. E. CHAMPAGNE

Expert Comptable et Auditeur

Organisation de Comptabilité
d'après les meilleurs systèmes
290 rue St. André, - MONTREAL

Arthur W. WILKS

J. Wilfrid MICHAUD

WILKS & MICHAUD

Comptables, Auditeurs, Commissaires pour
toutes les Provinces

Règlement d'affaires de Faillites
601 BATAISSE BANQUE DES MARCHANDS
Téléphones: { BELL MAIN 5600
{ MARCHANDS 849 MONTREAL

POLICES
CLAIRES

CONTRATS
RAISONNABLES.

Les Polices sont simples et claires; les
Contrats sincères et équitables.

UNION MUTUAL LIFE INSURANCE CO.
Portland, Maine.

Pour agences, s'adresser à Henri E. Morin,
surintendant, ou à W. I. Joseph, gerant, 151
rue St. Jacques, Montréal; Geo. P. Chateauvert,
405 rue St. Jean, Québec; J. P. Michaud
Fraserville, Québec.

L. R. MONTBRIAND,

Architecte et Mesureur,
No 230 rue St-André,
Montréal.

produit sans qu'il soit nécessaire de retirer le ponton. On fore une série de huit trous dans un laps total de deux heures à deux heures et demie. Le travail est tellement important que deux années y ont déjà été employées, et qu'on compte qu'une autre année sera encore consacrée à son achèvement.

CAOUTCHOUC ARTIFICIEL

De nombreuses causes tenant au développement des diverses industries, et surtout les énormes progrès de l'industrie des automobiles, augmentent d'année en année la consommation du caoutchouc. Le monde s'évertue à en fournir de plus en plus, mais la production suffit à peine aux besoins. L'importation mondiale n'a été que de 37,600 tonnes en 1895, 44,000 tonnes en 1898, 50,000 tonnes en 1899, 53,887 tonnes en 1902, 55,603 tonnes en 1903, 61,759 tonnes en 1904. La "Chronique coloniale et financière" de Bruxelles calculait récemment qu'avant 1912 la consommation réclamera au minimum de 80,000 à 100,000 tonnes. On peut donc affirmer que, pendant de longues années encore, toute la production de caoutchouc, quelle que soit l'intensité que prendra le mouvement actuel, sera largement absorbée et ne suffira même pas à satisfaire l'appétit sans cesse grandissant de l'industrie. Notons que certaines contrées semblent épuiser leurs réserves. C'est ainsi que le Congo belge, en 1905, n'a exporté que 4,500 tonnes, au lieu de 6,000 en 1903. Le Congo français, par contre, a produit en 1905 1,000 tonnes, en augmentation considérable sur l'année précédente.

Somme toute, on a fini par songer à fabriquer du caoutchouc artificiel. "L'illustration" nous apprenait, l'autre jour, qu'on en a obtenu en traitant le goudron ou l'huile de térébenthine par l'acide sulfurique. Dès 1846, les chimistes Sacc et Jonas, par la réaction de l'acide azotique sur l'huile de lin, avaient recueilli une substance élastique et membraneuse qui a été déjà utilisée pour imperméabiliser les tissus. Mais qu'y a-t-il de vrai dans la nouvelle invention que nous révèle l'"Algemeen Handelsblad", d'Amsterdam?

Un Anglais, M. William Freefall Carr, aurait réussi, après des années de laborieuses recherches, à composer du caoutchouc avec... des grains d'orge! Il en aurait produit jusqu'à six variétés différentes répondant aux divers besoins industriels, pouvant même être vulcanisées.

Ce serait, évidemment, l'une des plus sensationnelles découvertes, et des plus utiles.

Mais il convient de ne pas trop y compter à l'avance, dit "Le Moniteur Industriel".